

Lithium Batteries par voie Terrestre

		Pile/Batterie watt-heure	Max par emballage	Emballage intérieur	Emballage Extérieur	Marquage	Étiquettes	Document	Référence	Notes	
Lithium Ion	Piles ou Batteries UN3480	≤ 20 Wh par pile ≤ 100 Wh par batterie	30 kg	pile ou batterie complètement enfermée dans un emballage protégée contre les courts-circuits	emballage extérieur rigide et solide	Aucun	de manutention de piles au lithium	aucun	RTMD DP34	voir Note 2	
	Emballée avec de l'équipement UN3481	≤ 20 Wh par pile ≤ 100 Wh par batterie	N/A	pile ou batterie complètement enfermée dans un emballage protégée contre les courts-circuits	emballage extérieur rigide et solide	Aucun	de manutention de piles au lithium	aucun	RTMD DP34	voir Note 2	
	Contenu dans de l'équipement UN3481	> 20 Wh par pile > 100 Wh par batterie	N/A	doit être protégée contre l'activation accidentelle	emballage extérieur rigide et solide	Aucun	de manutention de piles au lithium	aucun	RTMD DP34	voir Note 2	
		contenu en Lithium		Max par emballage	Emballage intérieur	Emballage Extérieur	Marquage	Étiquettes	Document	Référence	Notes
Lithium Métal	Piles ou Batteries UN3090	≤ 1g par pile ≤ 2g par batterie	30 kg	pile ou batterie complètement enfermée dans un emballage protégée contre les courts-circuits	emballage extérieur rigide et solide	Aucun	de manutention de piles au lithium	aucun	RTMD DP34	voir Note 2	
	Emballée avec de l'équipement UN3091	≤ 1g par pile ≤ 2g par batterie	N/A	pile ou batterie complètement enfermée dans un emballage protégée contre les courts-circuits	emballage extérieur rigide et solide	Aucun	de manutention de piles au lithium	aucun	RTMD DP34	voir Note 2	
	Contenu dans de l'équipement UN3091	≤ 1g par pile ≤ 2g par batterie	N/A	pile ou batterie complètement enfermée dans un emballage protégée contre les courts-circuits	emballage extérieur rigide et solide	Aucun	de manutention de piles au lithium	aucun	RTMD DP34	voir Note 2	

¹L'étiquette de manutention de pile au lithium doit être complétée avec le Numéro ONU approprié et numéro de téléphone pour de l'information additionnelle

² si les critères de la Disposition Particulière 34 indiqués ci-haut, ne peuvent être rencontrés, l'envoi doit être préparé sous l'Exemption 500 KG (RTMD Partie 1.16) ou comme pleinement réglementé.